

Rapport annuel 2007 sur la zone euro

2007/2143(INI) - 03/05/2007 - Document de base non législatif

OBJECTIF : Déclaration annuelle 2007 sur la zone euro de la Commission européenne.

CONTENU : depuis la déclaration annuelle de l'an dernier, la reprise économique de la zone euro n'a cessé de gagner du terrain. La croissance de la zone euro s'est établie à 2,7% en 2006. Il s'agit de la performance la plus élevée depuis 2000, qui se situe également bien au-dessus de sa moyenne de long terme. La croissance de l'emploi s'est accélérée en 2006 pour atteindre environ 1,5%, soit l'équivalent de près de deux millions d'emplois nouveaux. L'inflation est restée autour de 2% en 2006, mais elle a reculé en fin d'année lorsque les prix de l'énergie se sont repliés. La croissance récente a eu des effets particulièrement significatifs sur l'emploi. Le taux de chômage est revenu à 7,5% en décembre 2006, soit son niveau le plus bas depuis 15 ans. La croissance de la productivité du travail s'est établie à 1% en 2006, contre une augmentation annuelle moyenne de 0,7% pendant la dernière décennie. Plusieurs indices tendent à suggérer que ce rebond n'est pas exclusivement de nature cyclique. En effet, les États membres commencent à récolter les fruits de leurs efforts visant notamment à accroître les taux de participation sur le marché du travail, à encourager la R&D et l'innovation, à accroître le capital humain et à créer un environnement plus attrayant et plus compétitif pour les entreprises. Les perspectives de croissance économique de la zone euro sont plus favorables en 2007 qu'elles ne l'ont été pendant de nombreuses années.

Ces résultats indubitables ont mis l'UEM dans une position de force face aux défis qui l'attendent encore. Au nombre de ceux-ci figurent le relèvement du potentiel de croissance, l'amélioration de l'adaptation aux chocs économiques, la mise en ordre de la fiscalité européenne et réussir l'élargissement de la zone euro.

Les principaux messages contenus dans le rapport annuel sont les suivants :

Davantage d'assainissement budgétaire et de réformes structurelles : la solidité de la croissance de l'an dernier, associée aux efforts d'assainissement des États membres, et notamment de ceux qui connaissent un déficit excessif, a entraîné un recul plus marqué du déficit budgétaire de la zone euro qu'on ne l'espérait. De 2,5% en 2005, le déficit moyen est retombé à 1,6% du PIB en 2006. La Commission se félicite de l'accord récent de l'eurogroupe de poursuivre sur la lancée des résultats budgétaires de 2006, meilleurs que prévus, en visant des objectifs budgétaires plus ambitieux que ceux établis dans les programmes de stabilité. En respectant ces engagements, la plupart des membres de la zone euro qui n'ont pas encore réalisé leurs objectifs budgétaires à moyen terme y parviendront en 2008 et en 2009; la totalité des États membres devraient s'efforcer d'en faire autant d'ici à la fin de la décennie. Sur le plan des finances publiques, les États membres doivent résister à la tentation d'un relâchement budgétaire et saisir les occasions offertes par la vigueur économique nouvelle de la zone euro pour parvenir à l'assainissement des finances publiques et mener à bien de nouvelles réformes structurelles. L'assainissement des finances publiques devrait aider les membres de la zone euro à faire face aux implications économiques du vieillissement de leur population. Dans les cinquante prochaines années, il n'y aura, pour chaque retraité, que deux personnes en âge de travailler. Si les tendances et les politiques actuelles se maintiennent, le potentiel de croissance dans la zone euro retombera de plus de 2% d'ici à 2010 à 1% environ en moyenne entre 2031 et 2050.

Obtenir une croissance économique durable : si la zone euro récolte les fruits de la stratégie de Lisbonne, elle doit également préparer le terrain pour de nouvelles réformes structurelles. Tout d'abord, les réformes économiques réduiront les goulets d'étranglement inflationnistes dans la zone euro et contribueront à soutenir la reprise économique. De plus, des marchés de produits, du travail et de capitaux qui fonctionnent bien sont essentiels pour assurer une bonne réponse aux chocs économiques qui leurs

sont spécifiques dans le cadre de l'UEM. Dans le domaine des marchés financiers, la zone euro doit faire preuve de leadership en accélérant le rythme d'intégration au niveau de l'Union européenne, ce qui permettra d'exploiter la dynamique créée par l'euro. Parmi les domaines où des progrès pourraient être recherchés, on peut citer par exemple les activités transfrontalières de compensation et de règlement-livraison, les titres d'État libellés en euro (dont l'offre reste toujours fragmentée) et le crédit hypothécaire, tant sur le plan de son financement que de sa distribution. Les réformes du marché du travail sont également en train de porter leurs fruits en termes d'emploi et de taux de participation, mais il faut faire davantage pour faciliter l'ajustement des salaires relatifs entre les secteurs, augmenter le taux de participation de la population et faciliter la mobilité sectorielle et géographique. Enfin, dans le domaine des réformes sur les marchés de produit, les membres de la zone euro ont fait des progrès, mais il faudrait stimuler la concurrence, l'innovation et le dynamisme.

S'imposer sur la scène mondiale: l'euro entre pour une part considérable dans les émissions d'obligations sur les marchés internationaux et fait actuellement office de monnaie d'ancrage ou de référence dans les régimes de taux de change administrés d'une cinquantaine de pays. Sa part dans l'émission brute d'obligations internationales à court terme a aussi atteint 38,3% au troisième trimestre de 2006, dépassant ainsi la part du dollar américain. En même temps que son poids dans le monde, le rôle économique de l'euro doit aussi s'accroître dans la gouvernance de l'économie mondiale. Au cours de l'année écoulée pour renforcer sa représentation extérieure au sein d'institutions et de forums internationaux et pour promouvoir le dialogue macroéconomique avec des partenaires économiques stratégiques, afin également de s'attaquer aux déséquilibres globaux. Néanmoins, d'autres démarches devront être entreprises avant que la zone euro puisse véritablement s'exprimer d'une seule voix sur les questions économiques internationales.